



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

ÉLECTIONS CSE

#TU+VOTES #TU+GAGNES

BONNE NOUVELLE
L'INTERESSEMENT POUR TOUS

Cher.e.s Collègue.s,

Une bonne nouvelle !

Cette année, l'intéressement sera pour tous, ce qui constitue un périphérique de salaire non négligeable dans le contexte actuel.

L'indicateur groupe est atteint ce qui assure **50% du montant global maximum d'intéressement** à tous les salariés de l'UES (sous réserve de remplir les conditions d'ouverture du droit : au moins 3 mois d'ancienneté sur la période couverte par l'accord, ici 2022).

Les « autres » **50%** sont fonction de l'atteinte des objectifs – indicateurs selon les mutuelles.

Vous trouverez ci-après le récapitulatif des montants moyens par entité du groupe MGEN. **Nous appelons votre attention sur le fait qu'il s'agit de montants moyens susceptibles de varier, en conséquence, par exemple du temps de présence.**

[CFDT.FR](https://www.cfdt.fr)

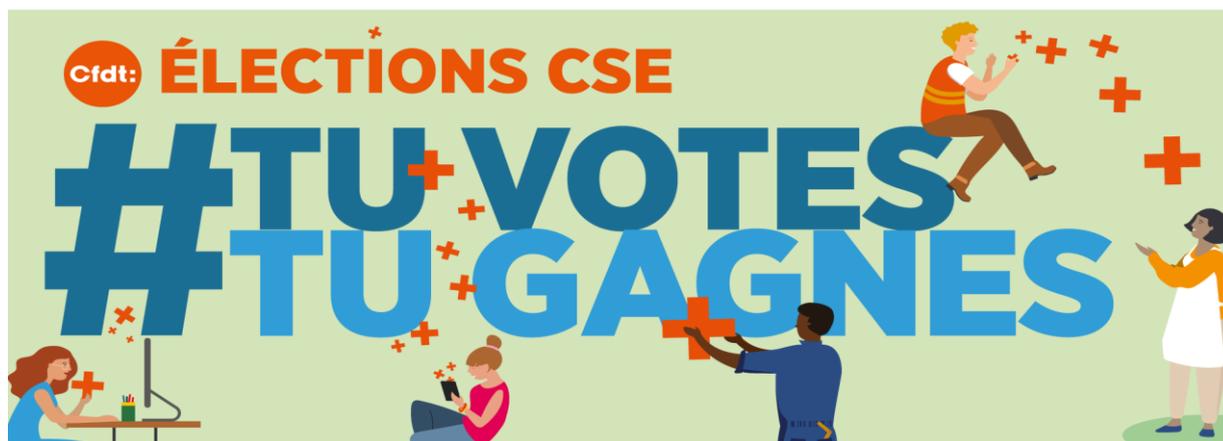
Vote CFDT !



LA CFDT, SIGNATAIRE DE L'ACCORD D'INTERESSEMENT, NEGOCIERA POUR LE FAIRE ENCORE EVOLUER AU BENEFICE DE TOUS !

DU 10 AU 16 MAI,

VOTEZ ET FAITES VOTER CFDT – LISTE ENTIÈRE ET SANS RATURE.



SYNTHESE DES MONTANTS MOYENS D'INTERESSEMENT PAR ENTITE

ENTITE	Indicateur UES + entité	Montant moyen par ETP avec indicateur
MGEN UNION ET FONDATION	88,40%	849 €
MGEN	78%	749 €
MGEN ASS	<i>Cf détail pg suivante</i>	918 €
MGEN CS	62,50%	600 €
MGEN TECH	87,50%	841 €
MGEN SOLUTIONS	89,10%	856 €



Ces montants et pourcentages d'atteinte doivent être consolidés dans les jours à venir

ABONDEMENT PEE

Placement de l'intéressement PEE	% abondement
Placement de 1 à 100€	200%
De 101 à 200€	100%
De 201 à 300€	50%

Limite annuelle d'abondement 350€ - pas d'abondement sur versement volontaire

Information des salariés prévue le 27 avril par Natixis – 15 jours pour se positionner sur récupération des sommes et/ou placement pour abondement

ABONDEMENT PERCOL

Placement de l'intéressement PERCOL	% abondement
Placement de 1 à 100€	250%
De 101 à 200€	150%
De 201 à 300€	50%

Limite annuelle d'abondement 450€ - abondement sur versement volontaire

Versement et/ou placement réalisé vers le 1^{er} juin





DETAIL MONTANT MOYEN PAR ETABLISSEMENT

Etablissement de SSR l'Arbizon	100,00%	961 €
Etablissement de SSR Pierre Chevalier	100,00%	961 €
Etablissement de SSR La Menaudière	100,00%	961 €
Etablissement de SSR Trois Epis	100,00%	961 €
Etablissement de SSR Evian	100,00%	961 €
Etablissement médecine, SSR et EHPAD Ste Feyre	100,00%	961 €
Etablissement de SSR Maisons Laffitte	100,00%	961 €
Etablissement de santé ado Chanay	87,50%	841 €
Etablissement SSR et EHPAD La Chimotaie	100,00%	961 €
Etablissement LA Verrière	100,00%	961 €
	100,00%	961 €
Etablissement de santé mentale Rueil Malmaison	100,00%	961 €
Etablissement de santé mentale Paris - Ivry	100,00%	961 €
	100,00%	961 €
	100,00%	961 €
	100,00%	961 €
Etablissement de santé mentale Rouen	100,00%	961 €
	100,00%	961 €
Etablissement de santé mentale Grenoble	100,00%	961 €
Etablissement de santé mentale Bordeaux	100,00%	961 €
Etablissement de santé mentale Lille	100,00%	961 €
Etablissement de santé mentale Toulouse	100,00%	961 €
Etablissement de santé mentale Lyon	100,00%	961 €
CeSOA (Centre de Soins Ostéoarticulaires en Ambulatoire)	87,50%	841 €
EHPAD Arès	75,00%	721 €
EHPAD Caire Val	87,50%	841 €
EHPAD Huby	75,00%	721 €
EHPAD Fontenay	75,00%	721 €
EHPAD St Cyr	75,00%	721 €
EHPAD Marly	75,00%	721 €
EHPAD Louvres	75,00%	721 €
Etablissements médico-sociaux du Royans	87,50%	841 €
	87,50%	841 €
Centres de vacances	87,50%	841 €